



Projet « EquiMeDev »

Le projet repose sur la priorité 1 « Développement et intégration régionale du programme de coopération Transfrontalière ENPI Italie Tunisie 2007-2013 », particulièrement la mesure 1.1 « Développement et intégration des filières économiques ».

Libre Consortium Municipal de Trapani (ancienne Province Régionale de Trapani) est le chef de file du Projet « EquiMeDev »

Le partenariat se compose de :

Partenaires tunisiens:

Fondation Nationale Amélioration Race Chevaline;
Commissariat Général au Développement Régional
(non pas « Commissariat Général pour le Développement Régional »);

Partenaires italiens:

Institut Accroissement Hippique de la Sicile ;
Direction Régionale de l'Agriculture - Département pour l'Agriculture.

Objectif global

Contribuer au développement durable des territoires du Bassin Méditerranéen à travers la valorisation des filières économiques liées à l'élevage et au dressage du cheval ainsi qu'à la promotion d'une offre conjointe de tourisme méditerranéen intégré dans les zones rurales.

Objectif spécifique

Développement de synergies entre les filières économiques de l'élevage et du dressage du cheval à travers le transfert de compétences, de bonnes pratiques et de nouvelles approches ainsi que leur intégration dans les circuits touristiques à même de contribuer au développement économique des territoires transfrontaliers de Tunisie (Gouvernorats de L'Ariana et de La Manouba) et de La Sicile (Provinces de Trapani et de Palerme).

L'élevage des chevaux est une authentique production agricole :

Réparties sur l'ensemble des territoires, les activités liées au cheval, notamment pour sa valorisation et son utilisation, sont fortement créatrices d'emplois.

Cette considération est à la base des résultats prévus à travers la réalisation du projet **EquiMeDev** :

R.1 Un réseau transfrontalier lié à l'élevage et au dressage du cheval ainsi qu'au tourisme équestre est constitué;

R.2 Les filières économiques liées à l'élevage et au dressage du cheval ont été développées à travers l'échange de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les territoires transfrontaliers impliqués dans le projet;

R.3 Les zones rurales ont été valorisées à travers la promotion d'une offre de tourisme équestre rurale intégrée et conjointe.



Activités principales prévues pour atteindre ces résultats :

- **Collecte et analyse de données relatives à l'utilisation du cheval dans les zones rurales** des territoires impliqués dans le projet et aux métiers liés à cette filière économique, pour y mieux identifier les possibilités de développement de ce potentiel économique et de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes diplômés;
- **Échange de savoir-faire et de bonnes pratiques lors de l'élevage et du dressage des chevaux** afin de favoriser le processus d'innovation et pour développer un tourisme équestre rural, avec la participation de figures techniques spécialisées dans le secteur équestre;
- **Construction d'un cadre récapitulatif des équidés** présents dans les territoires concernés et élaboration d'un plan conjoint de sélection des races chevalines;
- **Implémentation d'un laboratoire pour la fécondation assistée** dont les éleveurs peuvent jouir à court terme;
- **Réalisation d'activité de formation** en Tunisie et en Sicile et développement d'actions d'internationalisation;
- **Réalisation de projets-pilotes pour le développement du tourisme rural équestre** intégré en Sicile et Tunisie;
- **Organisation de foires, concours et d'autres événements** pour promouvoir le secteur, vendre des exemplaires dressés et développer le tourisme équestre;
- **Création d'un réseau méditerranéen pour la valorisation du tourisme** relationnel équestre dans les zones rurales, avec l'implication des communautés locales, des institutions et des associations professionnelles;
- **Activités de diffusion et communication**, journées d'information, articles de revues spécialisées, élaboration de brochures et spots promotionnels à diffuser à travers les médias et internet. Activités de sensibilisation et diffusion adressées aux jeunes, animation territoriale, création d'un site internet spécifique au projet.



Les parties-prenantes identifiées sont les institutions locales et nationales compétentes dans le secteur spécifique au projet : agences de développement, institutions compétentes dans le secteur de l'agriculture, éleveurs, manèges, agritourismes, associations et fédérations professionnelles, agences de promotion touristique et voyagistes, jeunes et femmes, experts, universités, écoles...

Les bénéficiaires finaux seront : citoyens, petites et moyennes entreprises, associations environnementales et culturelles, Chambres de Commerce Industrie et Agriculture, touristes, Institutions locales et régionales, Autorités Locales, Médias.